PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ D'ARMAGH

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 novembre 2026, les membres du Conseil ont établi un calendrier sur la tenue des séances ordinaires pour l'année 2027, en fixant le jour et l'heure du début de chacune c'est-à-dire :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2027			
12 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1er juin	7 septembre	7 décembre

Donné à la Municipalité d'Armagh, le 4 novembre 2026.

Fadia Bayrakdar
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal, le 4 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 novembre 2026.

Fadia Bayrakdar
Directrice générale et greffière-trésorière